

ORDRE DES AVOCATS
À LA
COUR DE PARIS

Le Bâtonnier

Monsieur Olivier Cadic
Sénateur
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

Paris, le 11 juin 2015

Objet : Projet de loi relatif au renseignement

Monsieur le Sénateur,

Je vous écris à la suite de l'adoption du projet de loi relatif au renseignement, par le Sénat le 9 juin dernier. Vous faites en effet partie des 67 sénateurs qui ont voté contre. Au nom des 28 000 avocats parisiens, soyez remercié de votre prise de position courageuse concernant un texte qui dépasse d'une part largement la prévention du terrorisme et qui, d'autre part, instaure une surveillance généralisée et pratiquement sans limite des citoyens.

Ainsi que vous avez pu le constater, je n'ai cessé de relayer l'inquiétude des avocats face à un texte qui fragilise le socle des libertés publiques.

L'Ordre des avocats de Paris reste mobilisé et travaille actuellement en vue d'un recours constitutionnel. Je me tiens à votre entière disposition pour échanger à ce sujet si vous le souhaitez.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma parfaite considération.



Pierre-Olivier Sur